

## Conseil Municipal du 7 mai 2010

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau et Nivelais, Ms Gros, Lecomte, Guengard, Aim, Buon, Clément, Esnault, Ledru, Merouze

Absents excusés : Melle Evrard procuration à Mme Nivelais, Mme Sepré procuration à M. Fouché et M. Faucher procuration M. Buon.

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

### 1. Compte rendu sur les projets en cours

- Lotissement de « la Chapelle »

M. le Maire expose au conseil l'actuelle situation du projet de lotissement à « La Chapelle » après les entrevues avec le géomètre en charge de ce dossier et le représentant de la DDT.

M. le Maire précise que l'arrondi autour de la chapelle en venant de St Mars devra avoir un rayon de 20 m pour permettre la circulation des engins agricole et/ou camions.

- Vitraux de la Chapelle

M. Aim présente à l'assemblée les esquisses des 3 projets de vitraux qu'il a soumises pour avis au curé. Après en avoir délibéré, le conseil valide à l'unanimité le projet n°1 présenté par l'Atelier Associatif LFCV dont le coût est de 750 € pour les deux vitraux.

- Conteneur Vêtements

M. le Maire indique au conseil que le conteneur vêtement est en place depuis le début du mois. Il est situé sur la place de l'église face à l'entrée de cet édifice et non loin de l'accès à la terrasse de l'Emeraude. Ce conteneur est destiné à la récupération des vêtements propres comme cela est précisé dans la dernière édition du lutin.

- Tracteur

M. le Maire indique aux conseiller(e)s que l'achat, auprès des Ets Class du Mans, d'un tracteur d'occasion de 60cv est envisagé.

- Rétrocession de l'ancienne RD20

M. le Maire expose au conseil que la rétrocession de la partie de la RD20 menant au hameau de la Belle Inutile aujourd'hui en impasse et en partie partagée avec Connerré), prévue en 2000 lors du projet de création de la route devant mener au futur rond point de la Belle Inutile, n'est toujours pas réalisée. Cette rétrocession avait à l'époque été validée par le conseil municipal alors en place. Cette rétrocession est actuellement à l'étude au Conseil Général. Le conseil municipal souhaite que le Conseil Général remette en état la chaussée à l'instar de ce que cette collectivité demande lorsque des rétrocessions qui lui sont faites. Cette demande sera transmise au Conseil Général.

- Chemin dit « des cochons »

M. le Maire indique que contrairement à ses engagements l'entreprise BRULE n'est toujours pas intervenue pour la réfection de la route dite « des cochons ». L'entreprise en cause sera rappelée à l'ordre.

- Jeux

M. le Maire présente au conseil les jeux qui seront mis en place sur l'aire de jeux du chemin des Thaux en remplacement des anciens jeux enlevés en raison de leur dangerosité. Ces

jeux seront acquis auprès d'un CAT. Le conseil approuve à l'unanimité l'achat de ces jeux pour 1 311.24 € et la mise en place d'un socle béton pour 100 € par jeux.

## 2. Compte rendu de réunions

- Appel d'offre pour l'assistance pour le réaménagement du bourg

M. Lecomte indique au conseil que la commission d'appel d'offre a procédé mardi 4 mai à l'ouverture des 3 plis. Les offres (Architour/Soderef de 17 113.74 €, Safege de 9 748.59 € et Irpl de 7 241.78 €) seront étudiées par la commission travaux lors de la prochaine réunion.

- SIVOS du collège de Bouloire

M. Clément fait le compte rendu de la dernière réunion qui pourrait être l'avant dernier. Ce SIVOS avait été constitué à l'origine pour financer des bâtiments et la rétrocession au Conseil Général est prévu pour 2011 à l'issue du remboursement des emprunts. Par ailleurs un débat a eu lieu sur la nécessité de trouver, après 2011, une structure pour le financement de l'activité piscine des collégiens avec en parallèle des discussions quant au problème de l'absence de participation de certaines communes (hors SIVOS) au financement de l'activité piscine de leurs élèves.

- SIVOS Ardenay/Nuillé/Soulitré

M. le maire rappelle aux représentants de la commune que la prochaine réunion est programmée le 11 mai.

- Crédit Agricole

Mme Nivelais fait le compte rendu de la réunion organisée par cette banque sur les énergies renouvelables.

- Périscolaire/Centre aéré d'Ardenay

M. le Maire relate la réunion à laquelle il a assisté quant au budget de la périscolaire. Il indique à l'assemblée qu'à la demande de la CAF les tarifs de la rentrée seront modulés en fonction du quotient familial. En outre le centre aéré de cet été sera limité à 28 enfants et les mini camps à 12 participants. M. le Maire rappelle que la commune a une convention avec Connerré pour le centre aéré. Mme Nivelais suggère qu'une convention soit envisagée avec Bouloire au regard notamment des liens créés par les collégiens fréquentant le collège de cette commune. Un contact sera pris avec Bouloire pour étudier cette possibilité.

- 20 ans du Lutin

M. le Maire fait le point de la dernière réunion de la commission ad-hoc : le programme de la journée est arrêté, le conteur (500 €), le groupe de musique (600 €) et les toilettes sèches (60 €) sont réservés, le menu est fixé. Le prix est de 10 € (5 € pour les moins de 16 ans) pour les habitants de la commune et il est de 12 € (6 € pour les moins de 16 ans) pour les extérieurs. Un « totem » pourrait être implanté aux cotés de l'arbre planté lors de la création du chemin. Des petits panneaux de bois à l'effigie du Lutin pourraient parsemés et balisés le parcours.

- Commission tourisme de la communauté de communes

M. Ledru fait le compte rendu de la commission à laquelle il a assisté ; Le Lutin pourrait être retenu dans la topo guide du Perche Sarthois en précisant que la signalétique sera à rafraîchir, l'implantation du panneau des chemins communautaires est à réaliser, pont du circuit et signalétique identique pour toutes les communes traversées par le circuit originel des 24H sur la base de totems, plan d'eau de Connerré sur lequel la fédération de pêche assurera le contrôle des pêcheurs, participation au budget de la fête médiévale de Pescheray dans la cadre d'un partenariat touristique avec la communauté de communes.

- Commission travaux de la communauté de communes

M. Lecomte fait le compte rendu de la commission à laquelle il a assisté ; projet d'aménagement des abords de l'atelier communautaire, projet d'investissements en matériels, état du projet des travaux du pont du circuit, mises aux normes « handicap » de SITTELLIA.

### 3. Questions diverses

- Programmation dans les semaines à venir d'une formation extincteurs à destination des employés communaux et du SIVOS. Le cahier de sécurité sera à annoter à l'issue de cette formation.

- Point sur la renégociation des emprunts en cours : La pénalité actuarielle calculée par le Crédit Foncier (plus de 20 000 €) empêche toute renégociation, la Caisse des Dépôts et Consignation a fait parvenir des informations sur les modalités de rachat de l'emprunt contracté pour le PLATS.

- Le Maire indique au conseil que les jeunes ayant dégradé le lavoir ont participé, avec d'autres, à la réparation des dégâts. Une implication de ces jeunes dans la gestion du jardin communal va être étudiée. Le Maire fera un appel aux bonnes volontés lors du banquet du 8 mai.

- Des inscriptions sont parvenues en mairie pour 'après-midi jeux en ligne projetée par la commission « jeunes ». La réservation d'un créneau au cybercentre est envisagée.

- Les peintures des lampadaires seront faites prochainement dans la cadre de la garantie fabricant.

- La gestion différenciée des fauchages des bords de route sera mise en place sur la commune à l'instar du Conseil Général.

Séance levée à 22h37

Prochain conseil 7 juin à 20h30